

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt deux
En exercice : 11 le 17 février 2022
Présents : 7 + 2 procurations le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
Votants : 9 convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Pour : 9 sous la présidence de Mme Isabelle MONTETAGAUD 1^{ère} adjointe
Contre : 0
Abstention : 0 Date de la convocation du Conseil Municipal : 10/02/2022

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Absents excusés : Denis JAECK procuration à Julie LOYGUES, Emmanuelle LEROYER procuration à Christelle LEZOURET, Roland PIDOUX procuration à Julie LOYGUES

Absents : Juliette LAEVENS

Mme Isabelle Montétagaud a été élue secrétaire de séance

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATION 2021 :

Sous la présidence de Mme Isabelle MONTETAGAUD, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	149 222,09	G	198 298,21
	Section d'investissement	B	120 744,46	H	154 330,87
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	17 822,72 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	5 974,59 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	275 941,14	= G+H+I+J	370 251,80
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	12 500,00	L	7 264,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	12 500,00	= K+L	7 264,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	149 222,09	= G+H+K	215 920,93
	Section d'investissement	= B+D+F	139 219,05	= H+I+L	161 594,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	288 441,14	= G+H+I+J+K+L	377 515,80

ainsi :

Hors de la présence de M. Jacques Baijot, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT

